

LP E-commerce et Marketing Numérique

Parcours : Marketing et Commerce sur Internet (MCI)

Type de contrat

Contrat d'apprentissage ou
contrat de professionnalisation

Durée de la formation

12 mois
557 heures

Diplôme délivré par



► Objectifs

La licence professionnelle commerce, E-Commerce et Marketing Numérique (ECMN) permet aux étudiants d'avoir une approche complète du commerce et du e-marketing applicable à tous les secteurs d'activités.

Cette formation, très opérationnelle, répond aux besoins de nouvelles compétences. Elle est à la croisée du marketing et de la technologie.

De ce fait, la formation dispensée au sein de la Licence pro ECMN est très appréciée des entreprises : la licence privilégie l'autonomie, l'initiative et l'acquisition de comportements professionnels afin de faciliter l'insertion dans l'entreprise. Elle favorise aussi la création d'entreprises.

Créée en 1999, la Licence Pro ECMN dispose maintenant d'un réseau d'anciens (Alumni) très actif notamment à travers les réseaux sociaux (Facebook, LinkedIn...). Il participe à l'offre de contrats d'apprentissage, de contrats de professionnalisation, et d'emplois à l'issue de la formation.

L'équipe pédagogique est composée presque en totalité de professionnels de l'E-Commerce (web et mobile), consultants, dirigeants de Start ups reconnus et, pour la plupart, auteurs d'ouvrages dans leurs domaines.

A la fin du cursus, les étudiants se voient également délivrer le double diplôme labellisé Efrei : Chargé de Projet en Commerce Numérique. Il leur permet de bénéficier ainsi de la notoriété d'une Ecole d'ingénieurs créée en 1936 spécialisée dans le numérique, et reconnue nationalement et internationalement.

► Accès au diplôme

Être titulaire d'un DUT, L2 ou DEUST, BTS en commerce, communication, marketing, informatique, réseaux, économie, gestion ou d'un diplôme de niveau 5.

Admission : sur dossier uniquement

Dépôt de candidature : à partir du 1er février

Tous les candidats doivent obligatoirement déposer leur candidature via le site www.idf.iut.fr.

► Rythme d'alternance

2 jours en formation (jeudi et vendredi) / 3 jours en entreprise

Site web d'Efrei : www.efrei.fr / Page Facebook d'Efrei : <https://www.facebook.com/efrei>

► Contacts

Responsable pédagogique : Philippe USSEGLIO-NANOT et Xavier BOUVIER

Contact administratif : Secretariat-TC-EVRY@iut.univ-evry.fr Tél. : 01 69 47 73 64

Contact CFA EVE : VOLIA Audrey - a.volias@cfa-eve.fr - Tél : 01 60 79 54 07

► Lieu(x) de formation

EFREI - école d'ingénieurs
30/32 avenue de la République
94800 VILLEJUIF



Programme de la formation

L'enseignement de la Licence Professionnelle e-commerce et marketing numérique est composé de 7 unités d'enseignement (UE), dont un projet tutoré, et un mémoire. L'obtention de la Licence permet l'acquisition automatique de 60 crédits ECTS (European Credit Transfert System).

UE 1 : Marketing et communication

- Webmarketing stratégique
- Webmarketing opérationnel (Emarketing et Mobimarketing)
- Webmarketing relationnel (community management)
- Communication On et Off line
- Presse et rédaction On line
- Référencement de sites (web et mobiles)

UE 3 : La formalisation de l'idée du site ou de l'application

- Conception de sites
- Cahier des charges

UE 5 : E-Commerce

- E-business
- Transport et Logistique

UE 7 : Projet tutoré

- L'enjeu du projet tutoré est de donner aux étudiants une pratique professionnelle (études, conseils, réalisations...), ils vont travailler sur un véritable projet professionnel par équipes issu d'une problématique confiée par une entreprise (analyse stratégique, refonte de site web, d'une application mobile, création d'un bloc et animation, mise en place d'une stratégie d'acquisition de clients...). Ils sont encadrés par un chef de projet professionnel et font un point régulier lors de "sprints" où ils exposent l'état d'avancement de leur projet, avant une soutenance finale qui a lieu devant leur "client".
- Projet tutoré
- Coaching et soutenance projet tutoré

UE 2 : Environnement pluridimensionnel

- Enjeux du Multimédia
- Anglais
- Sociologie
- Gestion des réseaux et systèmes
- Droit
- Intégrer les contraintes techniques pour développer de nouveaux services et outils : Les étudiants doivent acquérir grâce à ces unités d'enseignement les connaissances techniques qui leur permettront de concevoir et d'administrer un site Web, ou d'en superviser le développement (management de projets, architecture des réseaux, MySQL, HTML, Photoshop, CMS,
- Ergonomie, référencement, sécurité informatique, intelligence économique)

UE 4 : La mise en œuvre et le suivi du site ou de l'application

- Management de projets
- Réalisations de sites

Prendre en compte les aspects humains, techniques et financiers pour conduire un projet numérique.

UE 6 : Expertises E-Commerce

- Gestion des technologies de l'information
- Formation professionnelle

UE 8 Entreprise et mémoire professionnelle

Le pôle professionnel est composé du mémoire professionnel et de la soutenance professionnelle. L'étudiant aura à réaliser un mémoire professionnel, véritable analyse d'une problématique. Il devra ensuite soutenir ce mémoire devant un jury.

- Mémoire professionnel / Projet professionnel
- Soutenance professionnelle

Public concerné (CA ou CP)

Pour le contrat d'apprentissage

- Avoir moins de 30 ans à la date de début du contrat,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE, ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

► Qui peut accueillir un jeune en contrat d'apprentissage ?

- **Toute personne physique ou morale de droit privé, assujettie ou non à la taxe d'apprentissage** : les entreprises, les sociétés civiles, les groupements d'intérêt économique, les associations...
- **Toute personne morale de droit public dont le personnel ne relève pas du droit privé** : l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics...

Pour le contrat de professionnalisation

- Avoir moins de 26 ans à la date de début du contrat,
- ou être demandeur d'emploi âgé de 26 ans et plus,
- ou être bénéficiaire du revenu de solidarité active (RSA), de l'allocation de solidarité spécifique (ASS) ou de l'allocation aux adultes handicapés,
- ou avoir bénéficié d'un contrat unique d'insertion,
- et être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour ET de travail.

► Qui peut accueillir un jeune en contrat de professionnalisation ?

- **Tout employeur du secteur marchand assujetti au financement de la formation professionnelle.**
- **Les entreprises de travail temporaire** peuvent également embaucher des salariés en contrat de professionnalisation à durée déterminée.

Attention : l'Etat, les collectivités territoriales et leurs établissements publics administratifs ne peuvent pas conclure de contrat de professionnalisation.

Marche à suivre

1. Candidater via le site du CFA www.cfa-eve.fr ou directement auprès des écoles/ universités partenaires concernées.
 2. Rechercher activement une structure d'accueil et répondre aux offres de nos partenaires.
 3. L'inscription n'est définitive qu'à la signature du contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
-